



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Adhérente à la C.L.E.  
Confédération des loisirs de l'esprit  
Association d'éducation populaire

## COMITE NORD-PAS-DE-CALAIS

Présidence : Sadok Taki  
Secrétariat : Mathias Bouquillon  
[Comite.tarot.5962@gmail.com](mailto:Comite.tarot.5962@gmail.com)

# Réunion de Rentrée du 31 Aout 2024

Somain,  
Centre socio-culturel municipal A. Largiller

### Présents :

Corinne CHABANNAS, Stéphane MIONNET, Frédéric LUSSIEZ, Sadok TAKI, Dominique COCHEREAU, Jean Paul DELPORTE, JeanPierre LOPEZ, Laurent BONVARLET, Valérie ANCEL, Mathias BOUQUILLON, Marcel LOUBET, Pascal LELOIRE, Jean Michel VANDAELE, Daniel BROUSMICHE, David VERTRAY, Nelly SHRYVE, Vanessa GAIOFATTO, Richard STRAUCHMANN, Lionel MISTRETTA, Jean Pierre FAROUX, Paul ESCLARMONDE, Patrick LERUTH, Olivier VILLARD, Annie et Christophe AUZOU, Jean Michel GUFFROY, Laurent HENNEBERT, William PETIT.

**Absents :** Bernard BOCQUET (excusé/représenté), Paul SAUVAGE, Christèle LOEUILLEUX,

### Ordre du jour :

- Coupe de France 2025 à Somain
- Présentation nouvel outil de gestion des tournois et des qualificatifs
- Prix des licences, affiliations et PCN
- Propositions de la CCR
- Calendrier des sélectifs
- Calendrier des tournois régionaux en libre
- Montant des défraiements
- Questions diverses

### Ouverture de la séance par le Président :

- Il est rappelé que cette réunion est une réunion de rentrée est non une assemblée générale. Il y a une erreur depuis des années sur cette confusion qui sera rectifiée pour les prochaines réunions.
- **Pour la CDF qui aura lieu en novembre 2025 à Somain**, un sponsoring auprès des commerçants a été mis en place (ci-joint le document de présentation). Pour accéder au document : cliquer 2 fois sur le doc :



courrier  
d'accompagnement s|



sponsor\_page1-2024.  
pdf

- L'an dernier La FFT a innové avec l'outil de GESTION pour la gestion des affiliations clubs, des licences et des PCN.
- Cette année la FFT se dote d'un nouvel outil pour la gestion des tournois qui va remplacer Extar. Une formation est prévue pour les présidents de club ou les personnes qui gèrent les tournois dans les clubs. Cette formation aura lieu le 21 septembre à Flers. (Une invitation sera transmise aux présidents de club).
- Le montant d'affiliation des clubs pour la saison 2024-2025 est de 90€ (80€ FFT 10€ Comité pour présent aux licenciés qui auront fait un podium sur la saison. )

Prix des licences : idem saison précédente

Classement	Prix FFT	Part Comité	Montant
1ère série	40 €	4 €	44 €
2ème série	30 €	3 €	33 €
3ème série	25 €	2 €	27 €
4ème série	15 €	5 €	20 €
Espoir	10 €	0 €	10 €
Jeune	5 €	0 €	5 €

- Rappel : lors de la saisie des licences sur l'outil de GESTION : bien mettre le N° de portable dans la rubrique « Tél 1 »
- Le tarif des PCN est de 0.30€ pour les PCN de régularité et 0.60 pour les PCN de tournois régionaux.
- Il est demandé aux présidents de club de faire le point sur les différentes adresses mails car nous avons environs 20 adresses erronées :
  - boheme001@hotmail.com
  - callagan6220@gmx.fr
  - f.maume1@libertysurf.fr
  - jeanalbert.walosik6@gmail.com
  - baude.daniel146@gmail.com
  - chantal.desbonnet@skynet.be
  - opcelile@sfr.fr
  - gaifattomartine23@gmail.com
  - cluzeau\_laurent@laposte.net
  - michelle.lefebvre-ramault@laposte.net
  - able@orange.fr
  - avenard-michel@orange.fr
  - pierre.leroy00@yahoo.fr
  - heuclis@yahoo.fr
- Un message sera envoyé par notre trésorière aux présidents de club concernés.
- Les chèques gratuité duplicatés pour les qualificatifs destinés aux joueurs n'ayant jamais fait de qualificatif en duplicate est réitéré pour cette année :
- Demande de mise en place de reçus pour chaque paiement au Comité.  
Ce sera fait par notre trésorière pour les affiliations, Licences et PCN. Notre trésorière demande aux présidents de clubs de ne plus faire de paiement en espèce, uniquement chèque ou virement. Le Comité va envoyer par mail le RIB du comité (attention lors des virements de bien indiquer à quoi correspond le virement : n° de bordereau de licence, affiliation, paiement pcn).
- Il est demandé aux présidents de transmettre la composition du bureau de leur club (président, secrétaire, trésorier) ainsi que leurs coordonnées. Une remarque est faite pour les membres de bureau des clubs qui ne sont que bénévoles et non licenciés. Il est demandé à la FFT la possibilité de créer une licence « dirigeant ».
- Afin d'améliorer les échanges avec le Conseil d'administration du comité, il y a différentes adresses mails pour communiquer :
  - Président : presidentnpsc5962@gmail.com
  - Trésorière : licences.tarot5962@gmail.com
  - CCR : ccr5962@yahoo.com
  - Secrétariat : comite.tarot.5962@gmail.com

## CCR : Point Réglementaire

-Le démarrage des sélectifs en duplicate est fixé à 13h30 ou 14h en fonction du nombre de participants. La clôture des inscriptions est verrouillée 1 semaine avant le qualificatif.

-information sur la règle des téléphones portables lors de qualificatif :

### \* Les libres :

L'utilisation du téléphone portable est proscrite lors de tous les qualificatifs. Le portable doit être en mode silence.

L'arbitre donnera un avertissement pour un téléphone qui sonne. En cas de récidive ou d'utilisation du téléphone pendant le déroulement d'une position (appel, consultation, jeux ...) il appliquera une **pénalité de 500 points**. L'utilisation est permise uniquement pour les applications de calcul des scores.

### \*Les individuels et triplettes :

Interdiction de répondre au téléphone : **pénalité 5%**

Téléphone qui sonne, consultation téléphone, etc.. : **pénalité 2,5%**

### \*Quadrettes et Equipes :

Interdiction répondre au téléphone, consultation téléphone : **pénalité 20 PM**

Téléphone qui sonne : **pénalité 10 PM**

Nombre de qualifiés par sélectif :

Sélectif	Nb de qualifiés	Particularités
Quadrette D1	2	
Quadrette D2	2	
Quadrette D3	3	
Libre duo	6	
1ères séries	8	Regroupement zones 82 & 83 (5 comités)
2èmes séries	5	
Promotions	7	
Open	9	
Libre Seniors	9	
Libre Pontarlier	16	
Triplette D1	2	
Triplette D2	3	
Triplette D3	3	
Coupe de France	1	1 en Comité et 3 qualifiés pour la finale en zone
Libre par 4	4	

Les places qualificatives avec la Picardie sont mises en commun

- **Le qualificatif donne libres Pontarlier** se fera comme l'année dernière en 2 demi-finales et 1 Finale.
  - L'inscription sera de 25€ par journée joué
  - Les demi-finales auront lieu à Henin Beaumont et à Berck le 1<sup>er</sup> février 2025. Une redistribution à hauteur de 70% sera faite lors de ces demi-finales.
  - La finale aura lieu le 22 février à Calonne.

## Défraiement des joueurs :

Championnat		Lieu	Montant
Quadrette	par joueur	Vichy	120 €
Libre Duo	par joueur	Aix les Bains	130 €
Libre Senior	par joueur	Alès	150 €
Libre	par joueur	Pontarlier	100 € Pouvant être revu à la hausse en fonction du nombre de tables aux sélectifs
Séries et Open	par joueur	Benat	130 €
Triplette	par joueur	Vichy	120 €
Coupe de France	par équipe	Somain	A Définir
Individuel Senior	par joueur	Albi	130 € 150 € si 12 tables
Libre par 4	par joueur	Ouistreham	100 €

Le Comité rappelle que la prise en charge des PCN lors de certains sélectifs a été décidé à titre exceptionnel et temporaire lors de l'après Covid afin de soulager les finances des clubs. Cette année encore cette prise en charge est reconduite.

Pour le Libre duo, libre par 4 et libre senior les PCN sont à la charge du club qui reçoit.

Il est remis aux personnes présentes le calendrier de la saison 2024-2025 et celui de la saison suivante en prévisionnel et non définitif afin de permettre aux présidents de club d'effectuer les demandes de salles. Pour accéder au document : cliquer 2 fois sur le doc :



Calendrier NPDC  
2024-2025.xls

## Calendrier 2024-2025

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D		1 M	1 V France	1 D	1 M	1 S 1/2 Finale Libre	1 S Triplette D1	1 M	1 J Ascq	1 D
2 L		M	2 S Cuincy	2 L	2 J	2 D	2 D Lecluse ?	2 M	2 V	2 L
3 M	3 J	3 D ESTRABLIN	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S Sully Labourse	3 M	
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V Sin le Noble	4 D	4 M	
5 J	5 S Hénin	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S CDF	5 L	5 J	
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V Triplette	
7 S	Lambertart	7 L	7 J	7 S 1ere Série	7 M	7 V Cuincy	7 V	7 L	7 M	7 S Douai/Lecluse
8 D	8 M	8 V	8 S	8 M Quadrette D3	8 M	8 S 2e Série+Promo	8 S	8 M	8 J	8 D VICHY
9 L	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 J	10 D Maubeuge	10 M	10 V	10 M Maubeuge	10 L	10 L	10 J	10 S CDF Zone 83	10 M
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 D OPEN	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 M	12 S Boulogne	12 L	12 J
12 V	13 D	13 M	13 J	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V Calonne
14 S	Calonne	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 D	14 M	14 S AG Comité
15 D	15 M	15 V	15 S Hautmont	15 D	15 M	15 S	15 S Boulogne	15 M	15 J	15 D
16 L	16 M	16 S	16 D Quadrette D2	16 L	16 J	16 D	16 D VICHY	16 M	16 V	16 L
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 M	17 L	17 L	17 M	17 S	17 M
18 M	18 V	18 S Boulogne	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 V	20 D	20 M	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 S	Formation	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S AG
22 D	Informatique	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D FFT
23 L		23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M		24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 M		25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 J		26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 V	Somain	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 M	27 M	27 V Marquise
28 S	Quadrette D1	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S Série
29 D		29 M	29 V	29 D	29 M			29 S	29 J	29 D
30 L		30 M	30 S	30 L	30 J			30 D	30 M	30 L
31 J	de		31 M	31 M	31 V			31 L	31 S	31 S

Divers :

La commission jeune rappelle que le remboursement des inscriptions jeunes lors des tournois de libres régionaux n'a pas été effectué. La Trésorière demande une communication du club organisateur afin de récupérer l'information.

Un rappel a été fait sur le respect et l'écoute auprès des arbitres et aussi envers les nouveaux joueurs participants aux différents tournois ou qualificatifs. Inutile d'être agressif.

Présentation du nouveau Logo du Comité. Le Comité remercie **Serge Mutelle** pour sa création.



Il est demandé aux arbitres d'afficher le règlement de la compétition dans la salle.

Nous reviendrons vers vous concernant une Newsletter créé par Hugo POPLINEAU.

La séance est levée à 13h05

**A Somain le 31 Aout 2024**

**Secrétaire Mathias BOUQUILLON**